

Aviation d'affaires en France : un acteur économique de terrain face aux idées reçues

- **La Europe Business Aviation Association (EBAA) a récemment publié les données de référence annuelles sur l'ensemble des pays européens. En France, ces chiffres sont particulièrement évocateurs.**
- **À l'heure où l'aviation d'affaires est régulièrement la cible d'attaques idéologiques et de propositions politiques déconnectées des réalités de terrain, le secteur reste un pilier économique majeur pour la France.**

En 2024, l'aviation d'affaires a généré 32,1 milliards d'euros de retombées économiques et soutenu plus de 101 000 emplois directs et indirects sur l'ensemble du territoire. Elle permet chaque jour à des entreprises et des professionnels de relier rapidement les territoires, de maintenir des activités stratégiques en régions, et d'accéder à des marchés essentiels à leur développement.

Un levier de connectivité territoriale et de souveraineté économique

Alors que certaines zones restent partiellement ou peu desservies par l'aviation régulière, l'aviation d'affaires assure un maillage fin et réactif, indispensable à la cohésion économique. Avec 243 461 mouvements enregistrés en 2024, la France se classe au 1er rang européen, preuve de la solidité de son écosystème aéronautique d'affaires. Malgré cela, et contrairement aux idées reçues, le secteur n'est pas en plein essor et enregistre même un recul de 3% de ses activités entre 2023 et 2025.

Un débat à recadrer

« Il est temps de sortir du débat caricatural et de reconnaître la réalité d'un secteur qui crée de l'emploi local, soutient les filières industrielles, et contribue à l'équilibre territorial », souligne Charles Aguetant, Président de l'EBAA France. « L'aviation d'affaires est avant tout un outil au service de la performance et de la résilience économique de notre pays. » poursuit-il.

Alors qu'elle a été très fortement impactée par la hausse injustifiée de TSBA votée dans le cadre du PLF 2025, entraînant des conséquences majeures sur ses activités, l'EBAA France entend poursuivre son action pour faire connaître et reconnaître l'action de l'aviation d'affaires et son intérêt pour le développement économique et la souveraineté nationale.

Le secteur de l'aviation d'affaires en France : [lien vers les données de référence](#)

L'EBAA France et les enjeux de décarbonation : [plus d'informations sur les initiatives de l'association](#)
[Dossier de presse de l'EBAA France](#)

À propos de l'EBAA France - European Business Aviation Association France

L'association EBAA France – European Business Aviation Association – représente les acteurs de l'Aviation d'Affaires et assure la promotion de leurs activités. L'association regroupe les opérateurs d'aviation d'affaires, qu'ils soient simples privés ou sociétés commerciales qui mettent des aéronefs (avions ou hélicoptères) à la disposition des entreprises. L'EBAA France rassemble par ailleurs les métiers de courtiers aériens afin répondre au marché des vols à la demande mais également toutes entités permettant d'assurer les vols tels que les sociétés d'assistance au sol (handling), aviateurs,



assureurs, financiers. L'EBAA France compte également comme membres les gestionnaires d'aérodromes et d'aéroports, les centres de formation des équipages et des techniciens, les constructeurs et entreprises de maintenance, et bien évidemment les métiers associés ainsi que leurs sous-traitants.

Plus d'informations sur <https://ebaafrance.org> et <https://www.linkedin.com/company/ebaa-france>